



Municipalité de
Sainte-Mélanie

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ
par le soussigné, QUE:-**

Conformément au Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1),

*la séance ordinaire prévue le mercredi 1^{er} décembre 2021 à 20 h 00
est reportée exceptionnellement au jeudi 2 décembre 2021 à 19 h 30.*

**DONNÉ à Sainte-Mélanie, ce 29^{ième} jour du mois de novembre de l'an
deux mille vingt et un.**

Me François Alexandre Guay, L.L.M. Fisc.
Directeur général et
greffier-trésorier

certificat de publication au verso

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné François Alexandre Guay, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 29 novembre 2021 entre 9h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29 novembre 2021.

A handwritten signature in blue ink, reading "François A. Guay". The signature is fluid and cursive, with the first name "François" and the last name "Guay" clearly legible.

Me François Alexandre Guay, L.L.M. Fisc.
Directeur général et
greffier-trésorier